Le CR2PA
Un club Utilisateurs pour l'archivage managérial

l'archivage managérial

Atelier BNP Paribas, 10 mars 2011

Marie-Anne Chabin
(secrétaire général du CR2PA, CNAM)
&
Clotilde Cucchi-Vignier
(CR2PA, Total SA)

Un club utilisateurs

- Né en 2008
- De la rencontre entre quelques directeurs de projets d'archivage pionniers partageant l'approche managériale de la démarche
- Association loi 1901 – cotisation d'entreprise
- Regroupe aujourd'hui plus de 30 grandes entreprises et organismes

Des objectifs précis

- Faire prendre conscience aux dirigeants des risques d'entreprise: financiers, techniques, image…
- Valoriser la mission de l'archivage auprès de la direction générale
- Epauler les responsables de politiques et projets d'archivage au sein des entreprises
- Créer un réseau de communication rapide et efficace entre décideurs

Des valeurs partagées

- Principe de loyauté
- Contribution active de chacun
- Engagement de confidentialité sur les informations communiquées sur les entreprises
- Éviter tout conflit d'intérêts

  - charte éthique du CR2PA

Convivialité

Humanité

Confiance et implication

Les Groupes de travail du CR2PA

- Partage d'expérience entre les membres
- Expression des exigences et attentes des utilisateurs
- Trois groupes de travail actifs en 2011

1. Archivage des mails
2. Fusions-Acquisitions
3. Politique d'archivage

Les tables rondes du CR2PA

Les thèmes

- Les risques du défaut d'archivage pour l'entreprise
- Archivage des données structurées
- L'Archivage et cession/acquisition d'entreprise
- L'audiovisuel dans l'entreprise
- La conduite du changement
- Politique d'archivage, politique d'entreprise
- L'archivage des mails engageants (FAN)
- La gouvernance d'entreprise face au « tsunami numérique »

Le CR2PA et le contexte international

- Problématique à l'échelle internationale pour les grands groupes
  - Obligations réglementaires divergentes selon les pays
  - E-discovery
  - …
- Le CR2PA en ligne avec
  - les bonnes pratiques des associations, ex: les 8 principes du GARP (ARMA): *responsabilité, intégrité, protection, conformité, disponibilité, conservation, destruction, transparence.* www.arma.org
  - les normes internationales (ISO, Europe)

Les livres blancs du CR2PA

CR2PA Club des Responsables de Politiques et Projets d'Archivage
l'archivage managérial

Le CR2PA communique

Le site web
www.cr2pa.fr

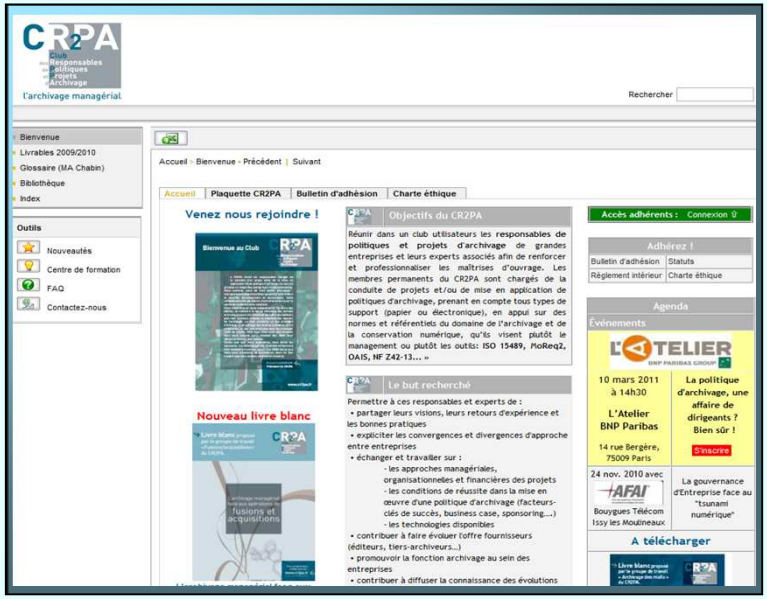

La newsletter: Flash2PA

Le groupe sur LinkedIn

http://www.linkedin.com groupe CR2PA

Les dirigeants s'expriment

- Le CR2PA a entrepris d'écouter des dirigeants et responsables d'entreprises…

Safran

INA

PSA Peugeot Citroën

Total SA

L’archivage managérial, c’est quoi?

l’archivage managérial

Le constat

- La **réglementation** sur les exigences de conservation des documents est imposante,
- Les **technologies** savent apporter la sécurité, l'intégrité, la traçabilité, la pérennité des documents numériques et gérer les stocks papier,
- **Et pourtant**, la plupart des entreprises ne maîtrisent pas l'archivage de leurs documents:
  - Entassement de papiers et fichiers inutiles voire dangereux
  - On a parfois bien du mal à trouver la preuve recherchée …

Pourquoi?

Traitement de l'information d'entreprise
Une vision trop souvent tronquée

Le tsunami numérique des <u>données semi ou non structurées</u>: mails, applications métiers et supports, collaboratif, web, scans…?

Il faut d'abord analyser les risques et définir les règles

Réponse:

sécurité
intégrité
traçabilité
pérennité

Il manque quelque chose: les exigences de l'entreprise !

Oui, mais quelle est la valeur et la fiabilité de ce qui se trouve dans les systèmes?

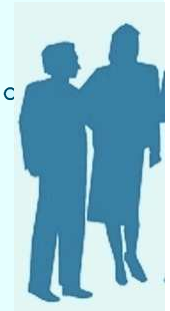

C'est le rôle de l'archivage managérial de fixer les règles du jeu

Les risques du non-archivage

ou de l'archivage « approximatif »

- L'entreprise est incapable de produire les documents utiles dans le cadre d'un audit, d'un contentieux ou d'un projet
- Cette lacune provoque des sanctions financières, une perte d'image… et peut mettre l'entreprise en danger

L'archivage managérial, c'est la prise de conscience de ces risques pour la survie de l'entreprise

Responsabilité à tous les étages !

- Responsabilité pénale des **dirigeants**
- Responsabilité du **management** dans l'application des politiques
- Responsabilité des **collaborateurs** dans le respect des règles qui régissent l'information d'entreprise
- Responsabilité des **prestataires** qui ne sont pas propriétaires des documents qu'ils gèrent pour leurs clients

L'archivage managérial concerne tout le monde, y compris les sous-traitants

L'enjeu du temps différé

- L'information recherchée se trouve souvent dans des documents d'hier ou d'avant-hier
- Le risque attaché à certains documents d'aujourd'hui ne sera mesuré que demain ou après-demain

- **Les dirigeants sont trop focalisés sur le très court terme**
- **Le devenir de l'entreprise est une non-priorité immédiate**
- **L'information à conserver n'est pas anticipée**

L'archivage managérial est une assurance pour la survie de l'entreprise.

Je paie un peu aujourd'hui pour ne pas payer beaucoup demain

Gouverner le cycle de vie de l'information et des documents

- Il y a dans l'entreprise des documents, de tous supports et de toutes provenances
  - dont l'absence ou le manque de fiabilité présenterait un risque,
  - aujourd'hui et dans le temps,
  - parce qu'ils sont des actifs patrimoniaux et/ou engagent l'entreprise pour une durée X (liée à l'activité)

L'archivage managérial, c'est la maîtrise du risque de non-disponibilité
des documents importants pour l'entreprise

Un projet résolument transverse

- Les risques de l'entreprise dans le domaine de l'information et de l'archivage mettent en cause **toutes ses composantes**
- La réduction de ces risques implique l'entreprise dans **toutes ses compétences** :
  - le management et les experts métier
  - les fonctions support
    - juridique
    - documentaire/archivistique
    - système d'information

L'Archivage managérial est « enterprise-wide » et pluridisciplinaire

L'Archivage dans les pas de la Qualité

- L'Archivage prolonge la démarche Qualité pour les documents engageants
  - Intégrer l'archivage dès la conception des applications
  - Inclure l'activité Archivage dans les processus métiers
- Démarrage difficile (vécu comme une démarche dérangeante et lourde)
- Puis les bonnes pratiques font leurs preuves
- Pour devenir naturelles…

Aujourd'hui, la démarche qualité est évidente
L'archivage managérial sera évident demain

L'affaire du top management

- Puisque toute l'entreprise est concernée,
- Puisque le temps est différé,
- Puisque les risques sont au niveau de l'entreprise,

La Direction générale doit:

- **S'engager**
- **Mobiliser l'ensemble de l'entreprise**
- **Mener à bien le projet**
- **Le pérenniser**

Pour commencer:
« La politique d'archivage »

En résumé, l'archivage managérial, c'est

- La prise de conscience des risques du non-archivage
- La gouvernance de l'information qui engage l'entreprise
- Des responsabilités partagées dans un projet transverse et stratégique
- **La mobilisation de la direction générale et l'impulsion donnée au travers d'une politique d'archivage**

L’archivage managérial, une affaire de dirigeants? Bien sûr!

l’archivage managérial

Rejoignez nous !

contact@cr2pa.fr

www.cr2pa.fr

http://www.linkedin.com/groups groupe CR2PA